



Agence  
Architectures

**BUREAU**  
1, lot Houelbourg-sur-mer  
97122 Baie-Mahault - Guadeloupe

**TÉLÉPHONE**  
0590326495

**FAX**  
0590326495

**ADRESSE ÉLECTRONIQUE**  
agence.architectures@wanadoo.fr

**WEB**  
[www.agence-architectures.com](http://www.agence-architectures.com)

## ATTESTATION DE L'ARCHITECTE OU DE L'EXPERT AGREE PC-13

Certifiant la réalisation de l'étude préalable prescrite par les **Plans de Prévention des Risques, PPRN et PPRT**, et constatant que le projet prend en compte les conditions de réalisation, d'utilisation ou d'exploitation déterminées par cette étude, au stade de la conception.

*A joindre à la demande de permis de construire en application de l'article R 431-16 f nouveau du code de l'urbanisme.*

Je soussigné Laurent DARVIOT, Architecte au sens des articles L 111-2 et L 111-14 du code de la construction et de l'habitation, inscrit à l'ordre des architectes sous le Numéro d'agrément National N°: S 11820 sarl Agence Architectures.

Atteste que le maître d'ouvrage de l'opération suivante :

**CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE TYPE TRACKER**  
sis 78 440 GARGENVILLE

A confié à la société de contrôle ou à l'architecte : **Laurent DARVIOT**  
Une mission de : **Contrôle permis de construire**  
En date du : **30 novembre 2018**

☞ **L'expert agréé ou l'architecte certifié :**

1. **Qu'il a réalisé l'étude préalable permettant de déterminer les conditions de réalisation, d'utilisation ou d'exploitation de la construction projetée**
2. **Qu'il a constaté que le projet prend en compte ces conditions au stade de la conception**

Date : 18 décembre 2018

Signature et Cachet de l'Architecte ou de l'Expert Agrée

